

J'appuie totalement et vigoureusement les naturalistes et environnementalistes qui s'efforcent de protéger l'intégrité de l'Anse à l'Orme, en tant que milieu humide, riche site de biodiversité, et important corridor pour la flore et la faune sauvages.

Je joins mon appel aux instances politiques et administratives : SVP NE PAS AUTORISER des développeurs à entreprendre un tel projet d'étalement urbain, contraire à l'intérêt public !

L'Anse à l'Orme DOIT être conservée pour les générations futures.

Thérèse Romer
sur les berges du Fleuve à Verdun